

L'assistance humanitaire, une priorité pour le Canada

Au cours de l'année financière 1981-1982, le Canada a versé \$26,7 millions au titre de l'assistance humanitaire et des secours d'urgence, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan. Ce montant représente une augmentation de 27 p. cent par rapport à l'année précédente.

Outre les contributions faites aux institutions humanitaires des Nations Unies et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), lesquelles s'élèvent à \$7 775 000, le Canada a donné \$18 972 600 en réponse directe à des situations d'urgence résultant de catastrophes naturelles, de désastres causés par l'homme et de guerres civiles, ainsi que pour soulager la souffrance de millions de réfugiés sur trois continents.

Plusieurs catastrophes naturelles ont eu lieu au cours de cette période, notamment un typhon (Corée), des sécheresses (Mozambique, Tchad et Angola), des cyclones (Madagascar et Tonga) et des glissements de terrain (Pérou). Par ailleurs, des affrontements civils au Liban, au Salvador, en Iran et en Iraq, en Gambie et en Pologne ont donné lieu à des demandes de secours, entre autres,

pour de l'aide alimentaire, des vêtements et des visites aux détenus et aux prisonniers politiques.

La majeure partie du budget a été consacrée au soulagement de la misère des réfugiés en Asie, en Afrique et en Amérique centrale, dont le groupe le plus important, composé d'Afghans qui se sont enfuis au Pakistan après l'invasion soviétique, dépasse maintenant deux millions. Le Canada a accordé à leur profit \$3,3 millions au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR), à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (LSCR) et au Comité international de la Croix-Rouge, montant auquel s'ajoute une aide alimentaire substantielle.

Par ailleurs, en Thaïlande, de très nombreux réfugiés installés dans des camps le long de la frontière du Kampuchea démocratique ont encore besoin d'assistance. Le Canada a consenti, au total, \$2 375 millions à l'HCNUR, au CICR, à l'UNICEF et au Programme alimentaire mondial pour les programmes de secours dans ce pays.

En Afrique, les afflux de réfugiés au Soudan, en Somalie et à Djibouti demeurent préoccupants et, tandis que se

poursuit la recherche de solutions durables, certains efforts de rapatriement volontaire commencent à porter des fruits. En ce qui concerne la corne de l'Afrique, l'ACDI a remis des contributions de \$1,6 million pour le Soudan, de \$1,5 million pour la Somalie et de \$160 000 pour l'Éthiopie à l'HCNUR, ainsi que \$340 000 pour Djibouti (acheminés par la LSCR). Ailleurs en Afrique, le Canada a fait honneur à ses engagements pris lors de la Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA) en accordant des subventions en faveur des personnes déplacées qui rentrent en Angola et au Tchad, ainsi que des réfugiés au Zaïre. En outre, \$750 000 ont été versés à l'HCNUR pour son programme en faveur des personnes rentrant au Tchad.

Enfin, le conflit civil qui continue d'affliger le Salvador a provoqué des mouvements de réfugiés vers d'autres parties de l'Amérique centrale. Le Canada a fourni \$500 000 par l'entremise de l'HCNUR pour aider les réfugiés salvadoriens, et \$550 000 au CICR pour ses programmes d'assistance au Salvador.

Forage sur les Grands Bancs

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a donné son approbation au forage d'un puits de recherche, situé à environ 300 kilomètres à l'est de St. John's (Terre-Neuve).

Le puits, qui porte le nom de *Mobil et al Bonanza M-71*, sera foré par l'unité de forage semi-submersible Zapata Ugland sous environ 201 mètres d'eau, jusqu'à une profondeur prévue de 5 564 mètres.

Mobil Oil Canada Ltd. est l'exploitant du puits *Bonanza M-71*. Les autres participants ayant des intérêts actifs sont Petro-Canada Exploration Inc. et Gulf Canada Resources Ltd.

Mobil coordonne la gestion et la supervision du projet à son bureau de St. John's et les services de soutien maritime et de transport du personnel par hélicoptères seront également assurés à partir de la ville de St. John's.

Le forage de ce puits a été autorisé par l'Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada (APGTC), récemment créée en vue de faire appliquer les règlements concernant le forage des puits de pétrole et de gaz naturel au Canada et d'assumer le contrôle par réglementation de toutes les activités dans le domaine du pétrole et du gaz, qui se déroulent dans les Terres du Canada.

Contribution supplémentaire du Canada au FNUAP



En avril dernier, le gouvernement du Canada a fourni au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) une contribution supplémentaire de \$1 million. Sur la photo, le représentant permanent du Canada près les Nations Unies, M. Gérard Pelletier, remet à M. Rafael M. Salas (à droite) la lettre par laquelle le gouvernement canadien s'engageait à remettre cette contribution. M. Pelletier était accompagné du conseiller de la mission, M. C.R. Mann (à gauche).

Nations Unies